

La pratique de la cabrette, ou musette



Identification

Pratique de la cornemuse du massif Central, dite cabrette ou musette.

Localisation

Régions principales :

Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et, plus largement, Europe

Départements principaux :

Aveyron, Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Lot, Lozère, Puy-de-Dôme, Paris (petite et grande couronne)

Indexation

musiques, chants, danses, Auvergne, Rouergue, Aubrac, cabrette, musette



I. IDENTIFICATION DE L'ÉLÉMENT

I.1. Nom de l'élément

Les pratiques musicales et sociales de la cabrette, ou musette

I.2. Type d'élément selon la classification Unesco

- traditions et expressions orales
- pratiques sociales, rituels ou événements festifs
- savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel

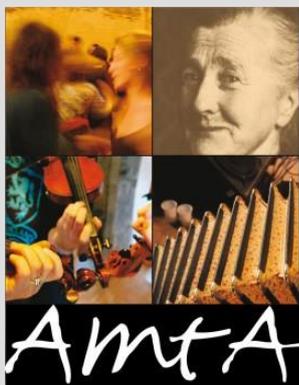
I.3. Communauté(s), groupe(s) associé(s) à l'élément

De nombreux praticiens (plus d'un millier), dits **cabrettaires**, jouent pour la plupart dans des orchestres, groupes folkloriques et de musiques actuelles ou au sein d'associations qui mettent en place des structures pour rassembler tous les musiciens sans aucune distinction, désirant ensemble acquérir, partager et faire revivre le vaste patrimoine musical de la musique traditionnelle auvergnate.



Il existe une quinzaine de **facteurs de cabrette**. Une vingtaine d'**enseignants** actifs, diplômés d'État, exercent dans les conservatoires et associations. Enfin, on dénombre une vingtaine de stages organisés par différentes associations, dans l'année, en France.

La **Fédération des Associations de musiques et danses traditionnelles** (FAMDT) a pour mission la mise en réseau des acteurs des musiques et danses traditionnelles et du monde pour créer du lien, de la coopération et de la réflexion pour des projets communs.



L'**Agence des Musiques des territoires d'Auvergne** (AMTA) fédère et accompagne les acteurs du patrimoine oral des quatre départements de l'Auvergne historique depuis sa création en 1985 : musiciens, conteurs, danseurs, associations, qui font des matériaux traditionnels les ferments de la création artistique contemporaine. Elle est adhérente de la FAMDT, anime un réseau de quatre centres départementaux des Musiques et Danses traditionnelles (CDMDT) et développe des partenariats avec de nombreux lieux de création et de diffusion de musiques actuelles sur le territoire auvergnat. Depuis 2014, elle est accréditée par l'UNESCO comme ONG experte dans le domaine du patrimoine culturel immatériel [site AMTA].



L'**association Cabrettes et Cabrettaires**, agréée par le ministère de l'Éducation nationale, est une société d'éducation populaire, reconnue d'intérêt général. Entre 1942 et 1956, quand on voulait apprendre à jouer de la cabrette, on se posait deux questions : où trouver un instrument ? Où trouver un professeur ? Or, il n'existait pas de professeur et il était difficile, sinon impossible, de se procurer une cabrette ; la plupart des grands fabricants avaient disparu et peu d'artisans en confectionnaient, même en Auvergne. Sous l'impulsion de Jacques Berthier, des jeunes musiciens se sont réunis pour jouer de la cabrette et partager leurs connaissances : Jean-

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Louis Fournier, Roger Aldebert, Christian Boissonnade, Marcel Marginier et Jo Ayrignac. Le 23 avril 1956, ils fondèrent l'association Cabrettes et Cabrettaires, choisissant Jacques Berthier pour président. Leur dessein commun était d'œuvrer pour la sauvegarde et l'illustration de ce précieux patrimoine instrumental, former de jeunes musiciens et relancer la fabrication de la cabrette.



Olympia 2015

L'association Cabrettes et Cabrettaires a toujours pour mission de favoriser l'essor et la sauvegarde d'un précieux patrimoine instrumental. Elle regroupe plus de 300 sociétaires en France et dans le monde.

Le cœur de son activité est l'enseignement de la cabrette ainsi que sa fabrication, de façon traditionnelle et artisanale. Elle propose des cours et des stages de formation à la cabrette, mais également à l'accordéon chromatique et diatonique et à la vielle. Son indépendance et son efficacité en font une association connue et reconnue, au service de la cabrette et des cabrettaires.

L'association s'est structurée autour de quatre pôles d'activités : l'enseignement, la fabrication, la promotion et les publications, qui garantissent la pérennité du patrimoine instrumental du massif Central. Elle joue un rôle moteur, en favorisant le développement de la cabrette et de la musique traditionnelle auvergnate, mais aussi d'un nouveau répertoire et de créations récentes. Elle élargit également son champ d'action en encourageant la coopération avec d'autres associations par le biais de nombreux événements, rencontres et projets en région parisienne et en province.

La pratique de la cabrette représente aujourd'hui :

- près d'un millier de sonneurs réguliers, dont 300 adhérents à l'association Cabrettes et Cabrettaires ;
- plusieurs ateliers de facture instrumentale professionnels ;
- une quinzaine d'enseignants actifs, diplômés d'État, dans les conservatoires et associations ;
- une vingtaine de stages à l'année sur le territoire français.

I.4. Localisation physique de l'élément

Localisations principales

La cabrette est pratiquée dans les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Île-de-France principalement ; dans les départements de l'Aveyron, du Cantal, de la Corrèze, de la Haute-Loire, du Lot, de la Lozère, du Puy-de-Dôme ; à Paris et dans sa petite et grande couronne.

La cabrette représente sans doute le moyen d'expression musicale le plus emblématique de l'Aubrac (Aveyron, Cantal, Lozère).

Autres localisations en France et à l'étranger

La cabrette est principalement pratiquée en France, mais quelques praticiens isolés résident en Hollande, au Canada, au Royaume-Uni, au Japon, en Espagne et aux États-Unis.

I.5. Description de l'élément

Les pratiques musicales et sociales



Le jeu de cabrette est essentiellement soliste. C'est un jeu de cornemuse sans bourdon, monophonique, auquel une illusion polyphonique est ajoutée par un rappel permanent sur la fondamentale du hautbois, suggérant un effet « bourdon ».

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

La véritable polyphonie est donnée par le jeu de pieds du cabrettaire, car chaque air est rythmé par un battement plus ou moins complexe, ternaire ou binaire.

Le cabrettaire joue le plus souvent assis, rappelant sa fonction prioritairement dévolue à la danse. Jean Bergheaud portait des chaussures spéciales, à semelles de bois, pour jouer ses bourrées : encore plus de bruit, plus de son, plus de brillance. Aujourd'hui, certains cabrettaires mettent une planche en bois sous les pieds pour battre la mesure.

La cabrette est présente dans tous les actes de la vie : elle anime les bals et noces, accompagne une trentaine de groupes musicaux en France et participe pleinement à l'expression musicale auvergnate, y compris dans les musiques actuelles. Sa pratique est aussi portée au plus haut niveau grâce à un enseignement de qualité. La cabrette a longtemps été la seule cornemuse jouée par des femmes. Quatorze cabrettaires sont aujourd'hui lauréats du concours international de Cabrette de Paris, créé en 1961.



Tous les week-ends, de septembre à mai, des orchestres accompagnés de la cabrette jouent dans les banquets des amicales parisiennes et d'Île-de-France pour faire danser. Des rencontres musicales sont organisées tous les mois dans les caves des brasseries parisiennes.

En Auvergne et en Occitanie, dans le but de créer un enseignement régulier des musiques traditionnelles d'Auvergne de qualité, des musiciens amateurs, adultes et jeunes enfants se sont regroupés en créant des associations. Une vingtaine d'associations sont dénombrées, telles que :

- Les Brayauds qui, depuis 1997, sont reconnus comme centre départemental des Musiques et Danses traditionnelles du Puy-de-Dôme ;
- Acampar dans le bassin d'Aurillac ;
- Ati Me Care, à Argences-en-Aubrac,
- Les Enfants du Trad, en châtaigneraie cantalienne ;
- Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherol ;
- Les Amis de la musique, sous la houlette de Pierre Ladonne, à Thérondels...

Mais la cabrette sonne également dans des concerts et festivals. Plus d'un millier de personnes se sont réunis à l'église Saint-Roch à Paris en 2011 et 2015 pour écouter un programme diversifié de musique sacrée, musique des troubadours et chants en langue d'oc.

Plus récemment, en juin 2016, dans le cadre des Fêtes félibréennes et méridionales annuelles organisées à Sceaux, la cabrette était présente dans un spectacle qui a réuni près de 600 personnes. En effet, l'instrument, figure emblématique de l'Auvergne et symbole enraciné dans son histoire, existait il y a 121 ans, lorsque le Félibrige arrive en Haute-Auvergne avec Arsène Vernemouze, qui crée une revue félibréenne nommée *Lo Cobretto* (La Cabrette). Le premier numéro est sorti en 1895, tiré à 7000 exemplaires et illustré par Félix Tourdes, peintre auvergnat, né à Aurillac (1855-1920). Cette revue félibréenne a connu plusieurs périodes, d'Arsène Vernemouze à Michel Bonnet, président actuel, en passant par Henri Dommèrgues et Jean Fay.



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

La cabrette est aujourd'hui aussi présente dans des lieux prestigieux, tels que l'Olympia ou la Cigale, lors des premières parties de spectacles (Los Collegas ou Sylvie Pullès par exemple).

Dans les colonnes du *Parisien*, on pouvait lire en août 2010 : « *Laguiolle. La raison d'être de cette commune ne se limite pas qu'au couteau ! La preuve avec son Festival de cabrette et d'accordéon, qui, depuis treize ans, permet, grâce aux meilleurs groupes folkloriques de la région, de découvrir les subtilités de la cabrette, la « cornemuse du Rouergue », et du « piano à bretelles » diatonique ou chromatique. Et de s'initier aux pas, parfois subtils, des bourrées, polkas, valse et autre mazurkas. »*



Le 10 juin 2017 à l'opéra de Clermont-Ferrand et le 17 novembre 2017 à Gerzat a été présenté un concerto pour cabrette et cordes avec l'Orchestre d'Auvergne, fruit d'une collaboration entre l'AMTA, l'Orchestre d'Auvergne et le compositeur Thierry Pécou.

La cabrette a aussi sa place dans les festivals comme les Rencontres internationales de luthiers et maîtres sonneurs de Saint-Chartier ou le « Festival de musiques trad » à Lempdes (Puy-de-Dôme) ou encore au festival des Cornemuses en Irlande...

L'Aubrac a été la race à l'honneur du Salon international de l'agriculture 2017. Un espace « Territoire de l'Aubrac », porté par le projet de Parc naturel régional de l'Aubrac, était présent. Ce stand « Territoire Aubrac » a valorisé le territoire dans son ensemble, en mettant à l'honneur ceux qui le font vivre. Des animations thématiques sur les savoir-faire de l'Aubrac ont ponctué les 10 journées du Salon, valorisant l'art et le patrimoine culturel de l'Aubrac, telle que la cabrette, le samedi 3 mars 2017 (conférence sur la cabrette, présentation de l'instrument et des étapes de sa fabrication, démonstrations de danses folkloriques, initiation des enfants à la pratique de l'instrument).

Enfin, de nombreux ensembles se produisent sur tout le territoire (Orchestre d'Auvergne, Raucatèrme, Les Musiciens de Saint-Julien, Gergovia, Cabrettes et Accordéons des Burons de Pailherols, Flor de Zinc...), ainsi que de nombreux duos ou trios -Puech/Gournon, Arnaud et Jacques Rouvellat, Burg/Chauzy, Pauvert/Eselin, Trio DCA, Torna Li, FUBU...).

Le répertoire de la cabrette

Son répertoire est essentiellement constitué de bourrées, mais aussi de marches de noces, de sorties de messes, de « regrets » (airs lents et langoureux), et de tout le carnet de danses du bal musette parisien des années 1900 : valse, polka, scottish, mazurka... Il s'est enrichi au fil du temps des pièces de joueurs-compositeurs qui, le plus souvent, donnaient à chaque mélodie sa filiation : la « bourrée à Ranvier », la « mazurka de Chanal », la « valse à Bonal », etc. Martin Cayla, Georges Cantournet, Jean Pons, Jean Vaissade, Jean Ségurel, Pierre Roux, Gérard Delord, Robert Monédière, Antonin Troupel etc. ont composé et enregistré une multitude de mélodies.

Aujourd'hui, une bibliothèque de près de 300 partitions de ce répertoire est en libre service, sur le site internet de l'association Cabrettes et Cabrettaires.

Cette musique s'est développée comme un métalangage, un langage sonore et musical qui permet de suggérer d'autres langages, où les codes gestuels et techniques sont une écriture, et se succèdent au service non seulement de l'esthétique,



FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

mais aussi du sens : souvenir et inscription de cette mémoire dans une lignée.

Aujourd'hui, de nombreux joueurs-compositeurs, comme Pierre Ladonne, Christian Boissonnade, Christian Peschel, Didier Pauvert, Thierry Mirebeau, Victor Laroussinie, Sandrine Lagreulet, Gilles Saby, Jacques Lavergne, Arnaud Rouvellat, Guy Letur., enrichissent le patrimoine musical français.

Qu'il s'agisse de revisiter des airs traditionnels ou de compositions récentes, chacun des artistes conjugue connaissance et respect de ce qui l'a précédé tout en incarnant le temps présent s'inscrivant ainsi dans la continuité d'une tradition vivante.

Éléments matériels constitutifs de la pratique :



La cabrette appartient à la famille des cornemuses à anche double. La matière du sac, cuir de chèvre, a donné son nom à l'instrument tout entier. Le terme « poil de bouc » est appliqué à la cabrette en Ardèche [Nauton, 1957-1963, t. III, carte 1648, point 35] et, en Aubrac, on se souvient encore de sac de cabrette à bouche formé d'une peau entière de chèvre côté poils à l'extérieur, jusqu'en 1925 environ.

La cabrette se présente sous deux types, le premier plus ancien que l'autre : cabrette à bouche, récemment abandonnée, et cabrette à soufflet. L'ajout du soufflet remonte au milieu du XIX^e siècle.



Le terme « cabrette » lui-même semble une francisation datant du XIX^e siècle, du dialectal *cabro*, *cabreta*. Au milieu de ce siècle, on employait encore le mot « chèvre » pour qualifier l'instrument ; en Aubrac jusqu'en 1910 environ, le terme « musette », utilisé à la Cour de France, prévalait et a coexisté ensuite avec celui de « cabrette » plusieurs années, pour disparaître aujourd'hui des habitudes. Mais il reste vif dans les mémoires et continue à être employé par quelques cabrettaires [CNRS, *L'Aubrac*, tome 5, p. 188].

La cabrette est en quelque sorte un objet de prestige pour le musicien : le sac est en peau, recouvert d'une « robe » en velours. Quant à la tête, qui relie la poche au hautbois (ou pied), elle est parfois sculptée.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

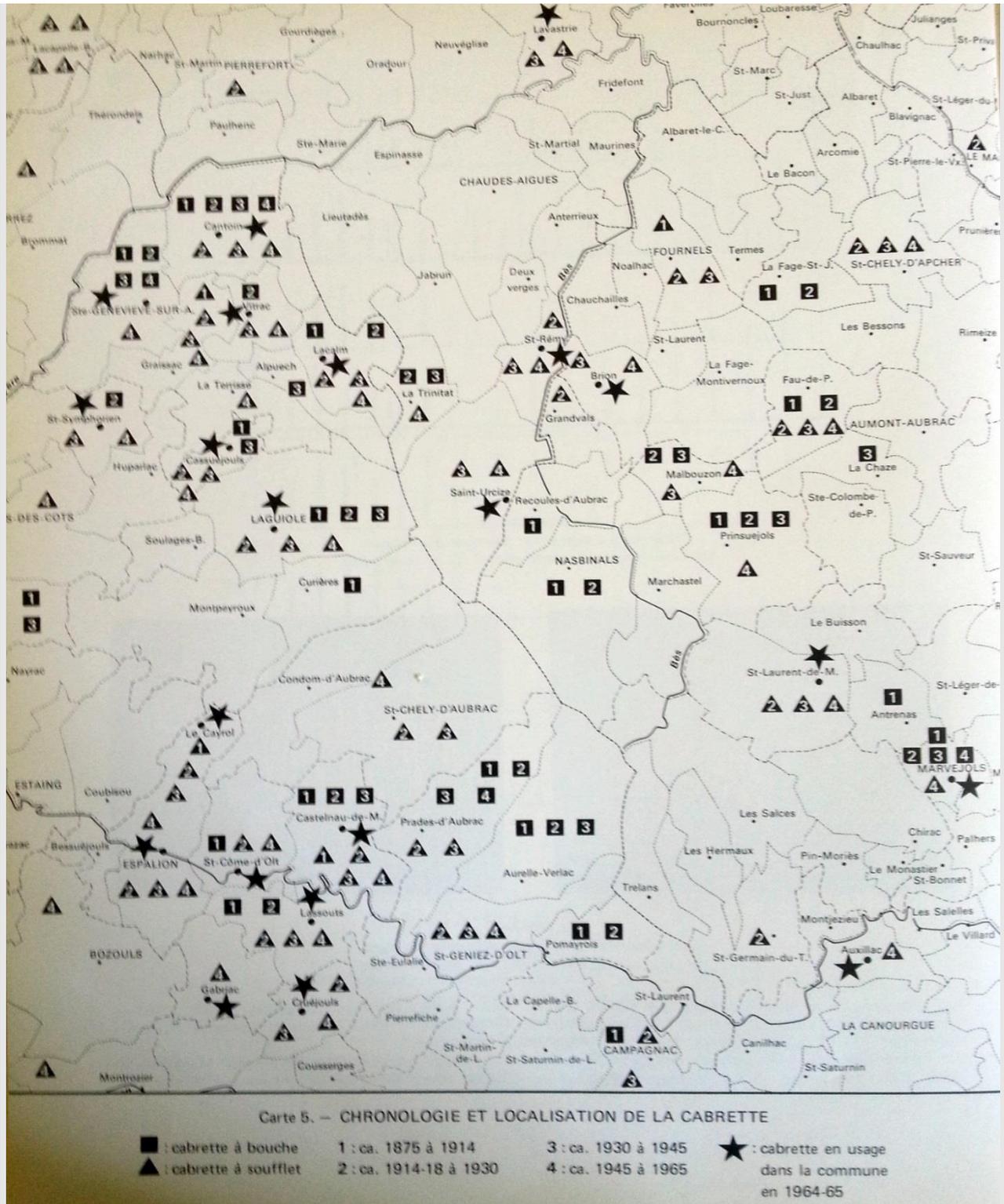
Le hautbois (ou pied) (nom du tuyau mélodique) de certaines cabrettes prestigieuses fut même réalisé en ivoire, parfois richement sculpté. Offertes à l'occasion de grands événements ou commandées par des musiciens revendiquant un certain statut social, ces cabrettes en ivoire étaient conçues comme des œuvres d'art à part entière. Elles nécessitaient, en plus du travail du facteur, l'intervention de sculpteurs sur ivoire, nombreux à Paris au XIX^e siècle, surtout dans le quartier de la Bastille.

Les pieds de cabrette portent fréquemment une marque de fabricant. Près de soixante noms de facteurs ont été recensés sur les pieds qui sont la propriété de cabrettaires. La plupart de ces facteurs étaient originaires du Cantal ou de l'Aveyron et ont eu leur pleine activité à Paris de 1880 à nos jours.

Carte de répartition des Cabrettaires en Aubrac (1875-1965)

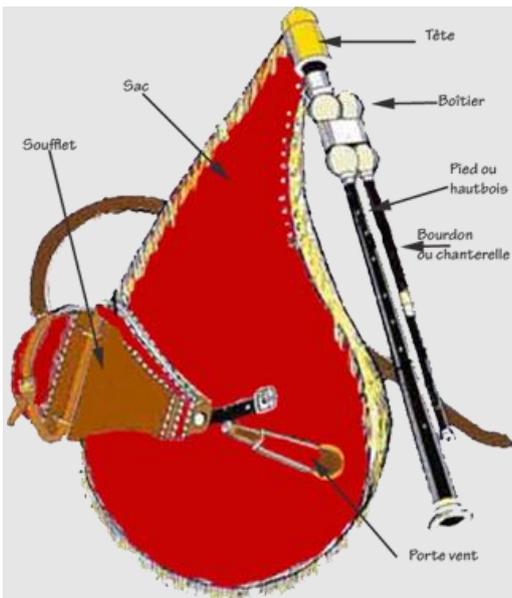
Source : CNRS, *L'Aubrac*, tome 5, p. 194

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



La poche ou le sac

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Le sac est en peau de chèvre recouvert d'une robe de velours frappé, le plus souvent frangé d'or. À son extrémité se trouve la tête : elle est en bois ou en ivoire, parfois sculptée en forme animale ou humaine. À l'autre extrémité, le porte-vent, relie le soufflet au sac pour alimenter celui-ci en air. Il est muni d'un clapet en cuir qui empêche l'air de s'échapper du sac.

Le pied

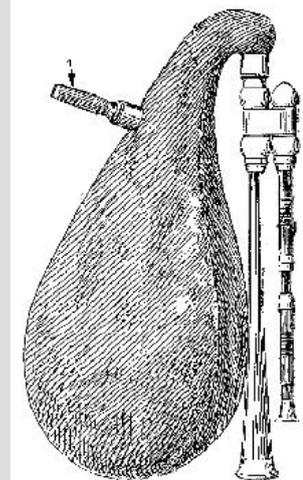
Le pied est en bois précieux, tels que l'ébène, l'amourette et le buis, ou en bois exotiques raffinés. Les viroles sont en ivoire, en corne, en ivoire synthétique naturel ou en buis jauni à l'huile.

Il existe plusieurs tailles de pieds évaluées en centimètres qui correspondent à la longueur du plus long de ses tuyaux, le tuyau mélodique. On dit un « pied 39 » pour un hautbois en tonalité de Do, un « pied 42 » pour un hautbois en Si, un « pied 47 » pour un hautbois en La, *etc.*, du 28 au 60.

Le tuyau mélodique du pied est un hautbois de perce conique, muni d'une anche double située à son extrémité. Le son particulier de la cabrette est dû à cette perce conique des deux pavillons.

Le tuyau contigu comporte deux parties assemblées pouvant coulisser. Il est appelé « bourdon », lorsqu'il a une perce cylindrique surmontée d'une anche battante, et « chanterelle », lorsqu'il a une perce conique surmontée d'une anche double. Ce tuyau mélodique produit un son continu égal à la fondamentale du hautbois ou à son harmonique 2 (octave).

Mais il n'est pas toujours fonctionnel : ce dernier peut être obturé selon la volonté du musicien.



Le boîtier

Il relie ces deux hautbois au sac permettant ainsi l'interchangeabilité des pieds. Il est souvent en ivoire, en os ou en bois précieux. Il assure également la communication de l'air entre les deux hautbois afin de jouer avec le bourdon ou la chanterelle.

Le soufflet

Il est réalisé en bois tendre (noyer, hêtre, frêne, *etc.*) et en peau de chèvre. Il est attaché à la taille par une ceinture et au bras par une dragonne. Il sert à alimenter le sac en air.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



La cabrette est utilisée pour faire danser, animer les fêtes locales, les noces, les naissances, les enterrements, *etc.* Elle était pratiquée par un musicien seul ou avec un ou deux compères jouant de la vielle, du violon et aussi de l'accordéon.

Autrefois, le sac se gonflait à la bouche comme la plupart des cornemuses [voir le repère 1 sur le schéma *supra*].

L'ajout du soufflet remonte au milieu du XIX^e siècle et correspond aux premiers flots importants d'émigrés auvergnats vers la capitale. Il est vraisemblable que les fabricants de musettes de Cour, en perte de vitesse, aient trouvé avec les

gens du massif Central une nouvelle clientèle, leur procurant l'avantage de moins se fatiguer pour jouer dans les bals. À cette époque, il existe plus de 200 bals musette à Paris : la cabrette fait danser tout Paris.

On a plutôt l'habitude de parler des artistes et de leurs instruments et d'insister sur la carrière de ces hommes et femmes qui expriment leur art. Cependant, on tend à occulter le fait que tout instrumentiste fait appel à un facteur d'instrument pour s'occuper de son outil de travail ou de loisir.

La fabrication de la cabrette est une activité exclusivement artisanale. Elle exige l'assemblage de nombreuses pièces et comporte un important travail d'ébénisterie. Pour qu'esthétique rime avec acoustique, le facteur d'instruments doit posséder un sens musical développé et pratiquer l'instrument dont il s'occupe.



Patience et grande habileté manuelle sont de rigueur pour fabriquer des instruments de qualité, tout comme savoir travailler différents matériaux (bois, velours, cuir, métal). La restauration requiert une importante culture musicale technique et historique.

Aujourd'hui, il existe une quinzaine de facteurs de cabrette en France. On peut citer Bernard Blanc, Joseph Ruols, Michel Serec, Marcel Nigou, Jean-Louis Claveyrole, Nicolas Rouzier, Marius Lugerink, Roger Servant, Victor Laroussinie, Jean-Pascal Bertin, *etc.* Ils assurent la fabrication et le maintien de la cabrette auprès d'un millier de personnes qui la pratiquent.

Les matériaux constitutifs

- Bois pour le « pied » : les essences généralement utilisées sont le buis, l'ébène, l'amourette ou le bois de violette, avec un séchage naturel de vingt ans ;
- Le boîtier du « pied » peut être réalisé en bois, mais aussi en os ou ABS ;
- Bois pour le « soufflet » et le « porte-vent » : différents bois peuvent être employés, le noyer, le hêtre, le frêne ;
- Bois pour la tête : le buis, l'ébène et tout bois précieux, mais aussi l'ivoire ;
- Cuir pour le « sac », le « soufflet » et le clapet de soupape anti-retour d'air du porte-vent : exclusivement du cuir de chèvre, ou de la même famille (chevreuil, *etc.*) ;

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Huile de pied de bœuf, du sapo, de la ficelle, des aiguilles à cuir ;
- Fil de coton pour les ligatures ;
- Fil de cuivre étamé pour les ligatures des anches ;
- Roseau du Var pour les lamelles des anches ;
- Tube de laiton pour le socle des anches ;
- Fil poissé pour le montage des anches.

Les outils

Ce sont tous les outils traditionnels du travail du bois :

- Limes à bois ;
- Ciseaux à bois ;
- Scalpel pour la sculpture dite « à l'entaille » ;
- Excentreur pour la perce des trous de jeu ;
- Gouges ;
- Couteaux ;
- Mandrin ;
- Mèches, forets, fraises.

Les machines

- Tour à bois ;
- Tour à métaux ;
- Perceuse à colonne ;
- Scie à ruban ;
- Ponceuse ;
- Meules pour affûtage des outils ;
- Fraiseuse.

[Cfr. rencontre avec Jean-Louis Claveyrole, facteur de cabrettes :

https://www.youtube.com/watch?v=vQ7_3z38TBA]

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

II. APPRENTISSAGE ET TRANSMISSION DE L'ÉLÉMENT

Anciennement, l'apprentissage s'accomplissait essentiellement par transmission orale au sein de la communauté. Aujourd'hui, l'apprentissage s'effectue aussi à l'occasion d'enseignements formels, dans les centres départementaux des musiques et danses traditionnelles (CDMDT), conservatoires, écoles de musique, associations, lors de stages, ateliers et par la pratique *in vivo* dans les bals et rencontres.

L'introduction de la cabrette dans les conservatoires, au contact des instruments dits « nobles », a favorisé la redécouverte du répertoire baroque.

Plus d'un millier de personnes pratiquent la cabrette, dont plus de 300 adhérents de l'association Cabrettes et Cabrettaires. Ils jouent dans les bals et animent une trentaine de groupes folkloriques en France, dont une vingtaine en région parisienne, mais aussi donne des concerts ou se regroupe de façon informel pour partager et faire vivre le vaste patrimoine musical de la musique traditionnelle auvergnate.

Les enfants sont importants à la pérennité de ce mouvement. De nombreuses synergies existent entre les groupes folkloriques d'enfants et Cabrettes et Cabrettaires en termes d'enseignements et de stratégie. Ainsi, les associations « Pastres et Pastretos » et « Lou Baïlero », qui regroupent 120 enfants, transmettent par l'apprentissage et les représentations en costumes traditionnels la culture du massif Central au travers des chants et des danses. De nombreuses coopérations ont émaillé ces dix dernières années. Ce travail de fond a porté ses fruits puisqu'il a suscité de nombreuses vocations auprès des jeunes enfants.

Une vingtaine d'enseignants actifs, diplômés d'État, exercent dans les conservatoires et associations. Enfin, on dénombre une vingtaine de stages organisés par différentes associations, dans l'année, en France.

III. HISTORIQUE

III.1. Repères historiques



La cabrette ou musette

Incontournable dans toutes les fêtes folkloriques ou familiales, la cabrette est emblématique de l'Auvergne, expatriée au XIX^e siècle par les Auvergnats de Paris.

L'origine de la cabrette est extrêmement ancienne, bien que son apparence ait changé au fil des siècles. La plus ancienne des cornemuses provient d'un sarcophage trouvé en Mésopotamie, daté de 5000 ans avant Jésus-Christ. On peut citer l'*aulos* dans la civilisation hellénique, la cornemuse du *Roman de Flamenca* (Rouergue du Sud, 1240), puis la musette baroque, jouée de 1600 à 1750 environ, telle celle représentée par Rigaud au XVIII^e siècle [Hyacinthe Rigaud, *Gaspard de Gueidan jouant de la musette de cour en 1737*, huile sur toile. Aix-en-Provence, musée Granet].

Elle fut pratiquée au Moyen Âge par les troubadours et, contrairement à ce que l'on pourrait penser, l'instrument n'est pas celui des pâtres, sur le flanc des puy.

La musette a ses entrées dans les cours féodales, appréciée des chevaliers. Ainsi Astorg d'Aurillac composa-t-il, lors de la première croisade de saint Louis, une poésie poignante sur la musette après la défaite de Mansourah (1250) [La Salle de Rochemaure (duc de), majoral du Félibrige, *Les Troubadours cantaliens*, 1910, p. 562-569]. Si elle fait danser bourrées et branles à Henri IV et Marguerite de Valois, elle rythme également la vie militaire et les soldats qui se rassemblent et marchent du même pas à la cadence donnée par les cabrettaires,

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

comme ils le feront plus tard au son du clairon.

La bourrée a été admise à la Cour de France et a connu les honneurs de la mode pendant une longue période. Selon la légende, lorsque François I^{er} alla au-devant de Catherine de Médicis, petite-nièce du pape Clément VII, qui devait épouser son fils Henri II, il passa à Clermont-Ferrand, accompagné de sa sœur, Marguerite de Navarre, et du cardinal Antoine Duprat ; une réception grandiose fut faite au roi, suivie de fastueuses réjouissances, au cours desquelles on dansa la bourrée.

Fléchier, dans *ses Mémoires sur les Grands-Jours d'Auvergne*, mentionne en 1665 la « bourrée d'Auvergne », prouvant ainsi l'existence et la pratique de cette danse accompagnée de la cabrette dans la région [Sainte-Beuve, de l'Académie française, éd., *Mémoires de Fléchier sur les Grands-Jours d'Auvergne en 1665*].

Les ecclésiastiques formant la suite de François I^{er}, scandalisés par le spectacle de cette danse, résolurent de la faire interdire par le pape. La question fut soumise au Sacré Collège. Celui-ci se disposait à excommunier la bourrée, lorsqu'un de ses juges, sans doute le cardinal Duprat, fit observer qu'on ne pouvait accuser un condamné sans l'entendre. On fit alors entrer dans la salle du consistoire un groupe de jeunes gens et jeunes filles originaires d'Auvergne, membres de la suite du cardinal-ministre, qui interprétèrent diverses figures de la bourrée.



Les anges musiciens de la tribune d'orgue de l'église Saint-Roch à Paris (1740) sont de Claude François. Un ange assis y joue de la musette.



Le Jeune cabrettaire, coll. particulière.

Les membres du Sacré Collège commencèrent à scander la mesure et à battre des mains, puis entrèrent à leur tour dans la danse. La salle du consistoire fut bientôt transformée en salle de bal. Les cardinaux eux-mêmes dansaient la bourrée, qui fut absoute, à l'unanimité, par ses juges.

Le succès de la bourrée dans les milieux populaires ne se démentit pas non plus avec le temps, et George Sand (1804-1876), qui aimait elle-même la danser, en parle en ces termes : « Notre danse classique, souple, bien rythmée est très gracieuse dans sa simplicité. » [Sand (George), *Le Meunier d'Angibault*, 1845].

Dans le numéro du 1^{er} janvier 1898, *Le Magasin pittoresque*, magazine hebdomadaire puis bimensuel, paru de janvier 1833 à 1938, Louis Farges raconte l'histoire d'un cabrettaire, Pierre Mousset qui, en 1632 à Vic-sur-Cère (Cantal), avait fait le pari, un soir d'été, d'aller avec sa musette faire danser les fées au Suc des Dames [*Le Magasin pittoresque*, magazine hebdomadaire puis bimensuel paru de janvier

1833 à 1938].

Edouard Onslow Jean-Claude Roc, dit George Onslow, est incontestablement le plus éminent des compositeurs ayant vécu en Auvergne. Son répertoire intégrait la vielle à roue ou la musette. Né à Clermont-Ferrand (1784), il y est également décédé (1853). En dépit d'une renommée internationale, il resta toujours fidèle à sa ville natale, ce qui ne l'empêcha pas de fréquenter les plus illustres musiciens de son temps et d'être publié et diffusé partout en Europe

par les plus grandes maisons d'édition. Lorsqu'il intègre, à plusieurs reprises, des éléments du folklore auvergnat dans son œuvre, George Onslow illustre d'une manière toute personnelle un phénomène d'envergure qui traverse la musique de son temps. Vers la fin du XVIII^e siècle, en effet, s'amorce un grand



Jeune berger à la cornemuse, coll. particulière.



Scène dans une auberge, coll. particulière, détail.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

mouvement d'éveil des consciences nationales qui s'amplifie durant le XIX^e siècle et se manifeste par le biais de la création artistique. Dans le contexte des événements politiques et de l'essor du nationalisme, la musique devient un outil privilégié pour exalter le sentiment d'appartenance à une nation. Ce sentiment se manifeste dans la chanson politique, les hymnes nationaux, les sujets d'opéra, mais aussi dans la musique instrumentale, où le matériau musical populaire est utilisé soit à l'état brut, soit dans des formes savantes idéalisées comme les appoggiatures et les mordants, caractéristiques de la cabrette.

Son oncle, Édouard Onslow (1830-1904), peintre auvergnat, maîtrise l'art du dessin et de la peinture [Ouvr. coll., *Édouard Onslow, un peintre en Auvergne au XIX^e siècle*, Un, deux..., quatre éd., 2004]. Il peint les musiciens des champs. On connaît trois toiles de joueurs de cabrette : la première présente un jeune cabrettaire assis sur un banc-coffre, qui souffle dans le porte-vent d'une cabrette au boîtier à boules ; la deuxième montre un cabrettaire plus âgé, assis, avec deux chiens et un mouton blanc à ses côtés ; la dernière met en scène un jeune berger, debout, en sabots, avec une cabrette sur son avant-bras. Il regarde à ses pieds un agneau mort dans la neige.

Si la musette baroque tombe dans l'oubli après la Révolution, elle survit toutefois au travers de la cabrette.

Le style musette

La cabrette est essentiellement un instrument de soliste. Son jeu est l'un des plus compliqués, mais des plus captivants, qui soit en France. Plusieurs générations de musiciens ont développé sur cette cornemuse une technique et un style très particulier, difficilement transposables à un autre genre de cornemuse.



Au début du XX^e siècle, les Auvergnats sont plusieurs centaines de milliers à se regrouper dans divers quartiers de Paris, où naquirent les bals musettes.

La cabrette est très populaire dans le milieu auvergnat de Paris, de la fin du XIX^e siècle au début du XX^e, avant d'être supplantée par l'accordéon. C'est à cette époque, alors que Paris est en plein essor économique, que les bals musettes connaissent une grande popularité [*Le Figaro*, supplément littéraire, samedi 25 octobre 1890].

Le style musette est né d'un paradoxe : de nos jours, il évoque avant tout l'accordéon, alors qu'il doit son nom à

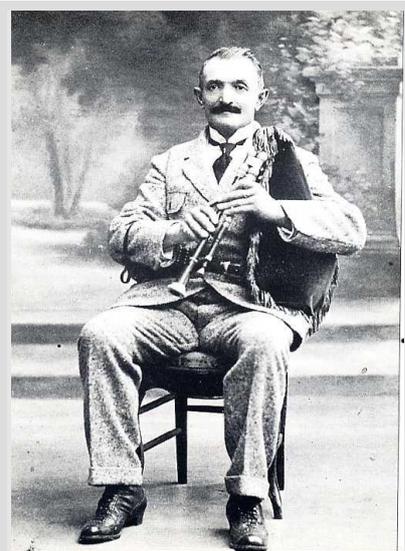
l'instrument qu'est la musette. L'expression « bal musette » apparaît vers 1850, pour désigner l'endroit où se produisaient les joueurs de musette, ou cabrette.

Dès le XIX^e siècle, des cafés parisiens sont animés par des cabrettaires auvergnats, venus implanter dans la capitale des brasseries et des « cafés bois charbons ». Le style musette est issu de la rencontre de ces immigrés auvergnats avec les immigrés italiens, qui s'installent dans les mêmes quartiers (XI^e, XII^e, XIX^e et XX^e arrondissements de Paris).

Les affinités des Auvergnats et des Limousins avec les Transalpins semblent trouver leur source dans une proximité linguistique, leurs langues régionales étant mutuellement compréhensibles. Les Italiens commencent à collaborer avec les joueurs de musette dès 1880.

Jouant tout d'abord de l'accordéon diatonique, l'Italien Paolo Soprani découvre l'accordéon chromatique et renverse la donne. En 1900, il obtient un grand triomphe à l'Exposition universelle de Paris. Ce pionnier devient membre de l'Académie des inventeurs de Bruxelles et de Paris. Émile Loubet, président de la République française, le reçoit au palais de l'Élysée.

Désormais, beaucoup d'Auvergnats se mettent aussi à jouer de l'accordéon, mais dans sa forme diatonique. D'ores et déjà, le musette comprend deux courants : celui dans lequel collaborent la cabrette et l'accordéon et celui qui voit l'accordéon s'imposer. Il ne s'agit pas d'une éviction pure et simple : les Italiens s'imprègnent du style de la cabrette et apportent alors une



Antoine Bouscatel

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

touche auvergnate à leur répertoire.

L'histoire du musette est jalonnée de rencontres et de personnages emblématiques dont l'importance varie en fonction des sources.

La rencontre entre Antoine Bouscatel et Charles Péguri en 1904 apparaît presque systématiquement comme le symbole de l'avènement du style musette. Antoine Bouscatel, originaire de Lacelle (Cantal), est joueur de musette et vient à Paris prendre la gérance d'un café rue de Lappe. Charles Péguri fabrique des accordéons et invente le bandonéon chromatique [Krüm (Philippe), *Accordéon et accordéonistes. À la découverte des bals musette de Paris*] : un bandonéon produisant les mêmes notes en ouvrant et en tirant le soufflet, avec des claviers adaptés au jeu des accordéonistes. Pionnier de l'enregistrement phonographique, après sa rencontre avec Bouscatel, il se met à jouer avec lui dans son café.

D'autres considèrent que l'accordéoniste Émile Vacher (1883-1969) mérite le titre d'inventeur du musette. Ferrailleur, il vient à Paris ouvrir en 1908 une salle de danse avec ses parents, le « bal de la Montagne Sainte-Geneviève », et, en 1938, une guinguette à Nogent-sur-Marne, le « Modern Casino », qu'il fermera à cause de la guerre. Il exerce ses talents de musicien dans les bals de Paris. Au couple accordéon-cabrette, il ajoute une grosse caisse, qu'il remplace plus tard par une harpe. Grand compositeur, on lui doit notamment *Les Triolets* et *Reine de musette*, mais aussi beaucoup de morceaux portant le nom des chevaux qu'il jouait aux courses : *Gracieusette*, *Auteuil-Longchamp*... Il finit dans la misère.

Enfin, le dernier personnage indissociable du musette est sans conteste Jo Privat, d'ascendance auvergnate du côté de son père et piémontaise du côté de sa mère. Jo Privat fit ses premières armes à l'âge de 9 ans sur un petit accordéon. Par la suite, sa grand-mère, qui avait gagné à la loterie nationale, lui offrit un bel instrument. Il débuta comme garçon maçon avec son père, mais constata vite qu'il gagnait mieux sa vie en jouant dans les cours et les restaurants. Sa tante tenait une maison de tolérance, dont un client assidu était Émile Vacher. Plus tard, il devint à son tour animateur de ces bals : « On jouait vingt-cinq danses à l'heure, il fallait pétroler ! ». Né dans un « quartier de voyous » (Ménilmontant), il aimait se produire dans l'ambiance chaude des bals musette de Nogent-sur-Marne et de la rue de Lappe, qui battait les records en nombre de bistrot et de bals. C'est de son lien étroit avec le « Balajo », créé en 1935, qu'on le croit souvent à l'origine du nom de ce bal musette de la rue de Lappe.

Le musette évolue au fil des alliances entre musiciens. Ainsi Django Reinhardt, guitariste de jazz français, qui donna naissance à un style de jazz à part entière, le jazz manouche, s'allie-t-il à des accordéonistes : Jo Privat, Tony Murena, Gus Viseur, Jean Vaissade. Leur rencontre va donner naissance au swing musette à la fin des années Trente. Jean Vaissade permet à Django Reinhardt d'enregistrer son premier disque [Dregni (Michael), *op. cit.*, p. 32].

La création d'un bal musette à Paris

La création d'un bal musette au 13 rue Au Maire à Paris remonte à 1896. Cette maison est beaucoup plus ancienne. Selon Rochegude, son origine est un cabaret fondé en 1725 à l'enseigne du Roi de Sardaigne [Rochegude (marquis de), *Guide pratique à travers le Vieux Paris*, 1905]. Elle a eu son heure de célébrité au cours des journées insurrectionnelles de février 1848, lorsque les habitants du quartier ont dressé une barricade dans la rue Au Maire, juste à sa hauteur.

Dans les années 1870-1880, l'établissement est un débit de vins tenu par un nommé Camille Horel. Il sert aussi de lieu de réunions politiques et corporatives. En 1891, Horel le cède à un Cabrettaire, Léon Chanal, originaire de Mels, canton de Sainte-Geneviève-sur-Argence (Aveyron).

Ce commerce est choisi comme premier siège social d'une union corporative, « La Cabrette », que créent en 1895 les musiciens auvergnats de Paris. Eugène Guitard en est le président. La Cabrette organisa de nombreuses réunions de ses membres à la salle Chanal et défendit leurs intérêts contre certains patrons de bals musette, qui commencent à recruter des accordéonistes d'origine italienne.



Léon Chanal

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Le journal *L'Auvergnat de Paris* se fit amplement l'écho de la querelle opposant les tenanciers et les cabrettaires et prit parti pour ces derniers. Dès l'origine, Chanal est nommé secrétaire adjoint de La Cabrette, mais démissionna en 1896. Il considérait sans doute que cette fonction était incompatible avec son intention de devenir lui-même patron de bal.

Le bal musette auvergnat



En 1896, Léon Chanal obtient la permission d'ouvrir un bal musette dans son établissement. Il s'attacha le concours d'un compatriote, Laurens, cabrettaire très apprécié alors. Le bal fut inauguré le 31 décembre 1896. Au début, il ne fonctionna que les dimanches et jours de fêtes, en soirée. Puis le succès fut tel que, dès le 1^{er} février 1897, la clientèle, essentiellement auvergnate, put danser également tous les jeudis et samedis soir.

La salle de bal continua d'être utilisée régulièrement comme lieu de réunions. Grand rassembleur des originaires du massif Central, Chanal accueillait de nombreux groupements corporatifs : le syndicat des

brocanteurs et chineurs, les compagnons boulangers, et d'autres plus insolites : l'association des gardiens de cimetières, les allumeurs de réverbères, les colombophiles, *etc.*

Léon Chanal n'a pas coupé les ponts avec La Cabrette. Au contraire, il participa activement aux banquets annuels de l'association et ne manqua pas une occasion de se montrer en compagnie de ses confrères et amis musiciens. Ainsi, en février 1901, eut lieu chez Chanal une audition de musette organisée par Gabriel Ranvier, considéré par la colonie auvergnate comme le roi des cabrettaires, avec la participation de nombreux musiciens. Le mois suivant, Léon Chanal accepta de prendre le poste de vice-président de La Cabrette, en remplacement de Gabriel Ranvier. Les rapports entre patrons de bals et musiciens sont beaucoup moins tendus. Progressivement, les propriétaires de bals vinrent aux banquets de La Cabrette, prouvant ainsi leur désir de conciliation. En novembre 1903, Léon Chanal ajouta à son commerce un hôtel confortable et, le même mois, le bal fut autorisé à ouvrir uniquement en matinée, les dimanches et jours de fête (les bals en matinée se déroulent l'après-midi). En 1908, il céda l'ensemble à un jeune couple, Jean Gailhac et son épouse née Vaissade, originaires de Saint-Urcize (Cantal), précédemment établis à Ménilmontant, impasse du Progrès (actuelle rue du Groupe-Manouchian). Dès lors, Jean Gailhac, ses proches et leurs descendants, organisés en société, présidèrent à la destinée de ce bal pendant près de soixante-dix ans, avec un succès qui ne se démentit pas.

En mars 1919, au cours d'une réunion chez Jean Gailhac, les patrons de bals musette furent informés de l'accord du ministère de l'Intérieur à la réouverture des bals fermés depuis 1914.

Au début des années 1920, le bal est toujours fréquenté par des originaires du massif Central [Warnod (André), *Les Bals de Paris*, G. Crès & Cie, 1922]. L'affluence est telle qu'il faut deux personnes pour ramasser la monnaie à chaque danse : les musiciens étaient alors payés à la danse.

Le bal musette parisien

Peu à peu, comme dans la plupart des bals auvergnats, la musique traditionnelle laissa la place à d'autres rythmes. Cédant à l'engouement général pour les danses à la mode, les Gailhac vont attirer une clientèle populaire typiquement parisienne. Les originaires du massif Central désertèrent les lieux, emportant avec eux leurs danses régionales. La valse, appréciée de tous, subsista. S'y ajoutèrent la java, le tango, le paso-doble, le fox-trot, et plus tard la rumba, adaptés à leur propre style par les danseurs des bals populaires parisiens.

Le changement est complet : un autre genre de musique, une autre manière de danser. Désormais, sur la piste paraffinée, noyés sous les paillettes multicolores déversées par la boule prismatique, ce sont les virtuoses du musette « parisien » qui s'illustrent : valse à l'envers, toupie, tango joue contre joue et rumbas serrées, très serrées...

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL



Un groupe de Cabrettaires en 1932.

Pour marquer cette évolution, les propriétaires rebaptisent leur bal « Le Tango » [Lariche (Lucien), *Les Jetons de bal (1830-1940)*]. Ils n'échappent pas aux inconvénients de la diversification de la clientèle. Les querelles sont fréquentes. Mais les différends entre danseurs et les manquements à l'éthique se règlent généralement à l'extérieur.

De nombreux accordéonistes se sont produits au Tango au cours de cette grande époque du musette : Robert Garnerio, André Bastien

Tiramani, Paul Chalier, Augusto Baldi, Marcel Fréber, Tony Meler, Tony Jacques, etc.

Louis Bonnet est un homme à la force de travail sans commune mesure : outre la rédaction, il arpente Paris, à pied d'abord, puis en fiacre, collectant des abonnements et participant activement à toute la vie de la communauté auvergnate. Louis Bonnet est né à Aurillac en 1856 d'un père journaliste imprimeur. Le 14 juillet 1882, à l'âge de 26 ans, il publia le premier numéro de l'hebdomadaire *L'Auvergnat de Paris*, journal des émigrants du Centre, encouragé seulement par quelques amis, dont Jules Vallès. Ce journal fut le point d'ancrage et en même temps la caisse de

résonance de tout le « mouvement auvergnat ». Il rendait compte de leurs activités et leur donnait des nouvelles du pays grâce à son réseau de correspondants, qui s'étendit progressivement à toutes les communes des sept départements du massif Central (Aveyron, Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Lot, Lozère et Puy-de-Dôme).

À l'automne 1886, il crée la Ligue auvergnate [*Le Figaro*, supplément littéraire, samedi 25 octobre 1890]. Elle se proposait de regrouper tous les enfants du pays, quelles que soient leurs opinions ou leurs tendances, et s'interdisait donc toute discussion politique ou religieuse. Il voulait rassembler l'ensemble des Auvergnats de Paris, afin de défendre les intérêts de la colonie dans tous les domaines.

« Les Musettes » est un joyeux titre d'une chambre syndicale, qui regroupait tous les patrons de bals musette du département de la Seine. Le siège social est situé dans un dancing populaire dirigé par Raymond Dethiel, 47 rue Frémicourt.

Le président est Antoine Bouscatel [Ricos (André), *Bouscatel. Le roman d'un cabrettaire*, suivi de *Vie des cabrettaires d'Auvergne* et *Créateurs des bals musette à Paris*]. Elle a pour but principal la lutte contre les exagérations commises par la Société des droits d'auteurs. Elle réclame le droit de vivre, sans être injustement suspecté par les services de police. Le trésorier, Martin Cayla, crée *Les Musettes*, petit journal qu'il fait adopter par les patrons de bal. En 1923, Martin Cayla crée la Société amicale des Cabrettaires, des viellistes et accordéonistes du massif Central [Cayla (Martin) et Ricos (André), *Les Mémoires de Martin Cayla, premier éditeur de musiques auvergnates à Paris*]. En 1946, elle recense quarante-trois Cabrettaires. Il regroupe les musiciens auvergnats de la capitale en une véritable agence, chargée de couvrir les nombreux banquets quotidiens.

Les années Cinquante



Les heures sombres arrivèrent : les joueurs de cabrette devinrent une espèce en voie de disparition. Leur instrument, moins capable de s'adapter aux rythmes nouveaux, paraissait de plus en plus anachronique, comparé à l'accordéon. Malgré la cassure de la seconde

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

guerre mondiale, à laquelle les cabrettaires n'échappèrent évidemment pas, le fil de la tradition ne fut pourtant jamais totalement rompu.

Après cette délicate traversée du désert, l'année 1956, grâce à quelques cabrettaires dynamiques, voit le début d'une renaissance avec l'association Cabrettes et Cabrettaires. Sous l'impulsion de Jacques Berthier, des jeunes musiciens se réunissent pour jouer de la cabrette et partager leurs connaissances. Le 23 avril 1956, l'association Cabrettes et Cabrettaires est créée. Jacques Berthier en est le président. Son dessein est d'œuvrer pour la sauvegarde et l'illustration d'un précieux patrimoine instrumental, former de jeunes musiciens et relancer la fabrication de la cabrette.

Dans les années 1960, la cabrette suscite un regain d'intérêt par le dynamisme du mouvement amicaliste des années 1970, puis par celui de nouveaux acteurs qui ont, par de nouvelles recherches et reconstructions, porté la pratique de l'instrument en province jusqu'à aujourd'hui [Rouvière (Valérie), « Le Mouvement folk en France (1964-1981) », maîtrise d'histoire culturelle contemporaine].

III.2. Les récits liés à la pratique et à la tradition

L'histoire de la cabrette est transmise aux jeunes générations par les praticiens plus âgés lors de rencontres musicales, lors des banquets annuels de l'association ou à l'occasion de l'apprentissage de l'instrument et de ses mélodies.

IV. VIABILITÉ DE L'ÉLÉMENT ET MESURES DE SAUVEGARDE

IV.1. Viabilité de l'élément

L'enseignement de la cabrette dans les conservatoires des municipalités du massif Central est fragilisé par le développement des cours d'instruments dits « folks », dont l'origine régionale est moins marquée. Les CDMDT des départements du massif Central maintiennent une pratique vivante, spontanée, des musiques et danses traditionnelles lors de bals, concerts, veillées...

L'association Cabrettes et Cabrettaires et la Ligue auvergnate et du massif Central travaillent aujourd'hui à élargir leurs rencontres et à diversifier leurs pratiques musicales, par exemple en réintroduisant, au stage d'été de Saint-Flour (Cantal), l'enseignement du violon, qui fut longtemps le partenaire de la cabrette, avant l'arrivée de l'accordéon.

IV.2. Mise en valeur et mesure(s) de sauvegarde existante(s)

Modes de valorisation

- Plaquettes
- Expositions
- Foires et salons
- Site internet
- CD
- Interventions en milieu scolaire

Actions de valorisation

a) Au niveau local

- Concerts, bals, banquets
- Diverses manifestations
- Enseignement de la pratique instrumentale et de sa facture

b) Au niveau national

- Festivals et rencontres de musiques traditionnelles
- Publications de l'association Cabrettes et Cabrettaires (mémoires, méthodes, gazettes, etc.)
- Publications de l'Agence des musiques des territoires d'Auvergne (AMTA)
- Maison de la Cabrette et des traditions populaires de l'Aubrac
- Intervenants en musique dans les écoles maternelles et élémentaires afin de développer la sensibilisation et l'initiation

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Utilisation de la cabrette dans les musiques actuelles, savantes et dans de nouvelles créations qui contribuent à attirer un public nouveau

c) Au niveau international

- Prestations musicales d'adhérents de Cabrettes et Cabrettaires en Grande-Bretagne, en Hollande, etc., et au travers des groupes folkloriques, concours, échanges culturels autour de la bourrée auvergnate en Amérique du Sud et en Europe.

Modes de reconnaissance publique

- Association Cabrettes et Cabrettaires, par sa fédération des différents acteurs et diffusion des informations
- Site internet
- Journal trimestriel et interne *La Gazette du Cabrettaire*
- Édition d'une méthode pour cabrette
- Édition d'un mémoire de la fabrication de la cabrette
- Édition d'une méthode de fabrication d'anches pour cabrette
- Édition de recueils de partitions du répertoire de musique traditionnelle auvergnate

Riche par ses activités diversifiées, l'association contribue au développement de la musique traditionnelle et de la tradition du folklore auvergnat et joue un rôle moteur, en coopérant avec d'autres structures :

- CDMDT Cantal - Pays de Saint-Flour et Pays d'Aurillac
- Écoles nationales de musique d'Aurillac (Cantal), de Haute-Corrèze (Corrèze), du Puy-en-Velay (Haute-Loire), de Marvejols (Lozère) et de Ceyrat, Issoire et Gergovie Val-d'Allier (Puy-de-Dôme)
- Conservatoire à rayonnement régional de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- Conservatoire du Nord-Isère de Bourgoin (Isère)
- École nationale de musique du Département de l'Aveyron
- École de cabrette d'Île-de-France
- Enseignement par des enseignants diplômés d'État (CA, DE, DEM)
- Quatorze cabrettaires sont aujourd'hui lauréats du concours international de Cabrette de Paris.

Orientations bibliographiques et inventaires déjà réalisés

- Blanc (Bernard), « Cabrette et musettes à l'étude », *Trad Magazine*, n°100 (mars-avril 2005)-n°107 (mai-juin 2006)
- Laroussinie (Victor), *Méthode de cabrette, Méthode fabrication d'anches, bibliothèque de près de 300 partitions du répertoire en libre service*, Cabrettes et Cabrettaires [en ligne sur : <http://cabrette.cabrettaire.free.fr/Publications.htm>]
- Lenormand (Fabrice), Unterberger (Agnès) et Bécamel (Bruce), *Paris-cabrette, enquêtes sur les générations pionnières*, Société des lettres, sciences et arts La Haute-Auvergne, (coll. « Mémoires »), 2013
- Mellot (Jean), *Traditions populaires au son de la cabrette*, 1982
- Servant (Roger), *La Cabrette, instrument de musique : son histoire, sa conception, ses composants*, Cabrettes et Cabrettaires, 2006
- Ricros (André), *Bouscatel. Le roman d'un Cabrettaire*, suivi de *Vie des Cabrettaires d'Auvergne, créateurs des bals musette à Paris*, Riom, Auvergne Diffusion, 2012.

Quelques sites internet consacrés à la cabrette

- Cabrettes et Cabrettaires : <http://www.cabrettesetcabrettaires.com/>
- Cabrette.com : <http://www.cabrette.com/>
- Cabrette Club: <http://cabretteforum.clicforum.com/index.php>
- Cabrette Coz : <http://cabrettecoz.unblog.fr/>
- Maison de la Cabrette : <http://cantoin.com/maison-de-la-cabrette-et-des-traditions-de-laubrac/>
- Iconographie de la cornemuse : inventaire des représentations conservées en France, par Catherine et Jean-Luc Matte : <http://jeanluc.matte.free.fr/>
- La bourrée d'Aurillac : <http://www.labourreedaurillac.com/>

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

- Cabrettes et accordéon des burons de Pailherols : <http://www.cabrette-accordeon.com/>
- Agence des musiques des territoires d'Auvergne : <http://lafeuilleamta.fr/>
- Pipe Show: http://www.pipeshow.net/musee-virtuel-brayauds_cabrettes.htm

Journaux, magazines

- *Trad Magazine* : monde des musiques et danses traditionnelles
- *Mondomix* : magazine des musiques et cultures dans le monde
- Découvertes occitanes : librairie spécialisée en culture occitane de la région Auvergne
- *Accordéon et Accordéonistes* : magazine de tous les accordéons
- *La Gazette du Cabrettaire* : publication qui présente des reportages sur la cabrette et les activités de l'association Cabrettes et Cabrettaires
- *Arverne Mag* : magazine de la Ligue auvergnate et du massif Central
- *Patrimoni* : journal du patrimoine de l'Aveyron et de ses voisins

Mesures de sauvegarde et de reconnaissance

- Agence des Musiques des territoires d'Auvergne

L'AMTA travaille depuis trois décennies à collecter et valoriser le patrimoine oral des espaces qui composent l'Auvergne, avec la musique pour domaine de prédilection. En 2009, des acteurs culturels du secteur des musiques et danses traditionnelles du massif Central se sont réunis afin de mettre en place un réseau permettant de renforcer le travail de collectage et de soutien à la création à un niveau interrégional. Impliquant sept partenaires de quatre régions (Auvergne, Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Limousin), ce projet, s'appuyant sur des méthodes de travail très collaboratives, reposait sur des porteurs qui coordonnaient les actions au niveau régional et interrégional.

De nombreuses actions ont été menées autour de la thématique globale de la bourrée (en comprenant danse, musique et langue) : collectages, numérisation, création d'outils de communication, résidences de création, structuration du secteur, exposition, édition d'un ouvrage ; il s'est agi de fédérer un maximum de personnes (artistes, acteurs culturels, habitants de territoires, élus...) autour de la notion d'identité portée par ce patrimoine vivant et riche que sont les musiques et danses du massif Central.

- Maison de la Cabrette et des Traditions de l'Aubrac



Deux maisons présentent plus largement le terroir aubracien et son patrimoine culturel et musical au grand public : la Maison de l'Aubrac, à Aubrac (Aveyron), et la Maison de la Cabrette, ouverte en juillet 2014 à Cantoin (Aveyron).

La Maison de la Cabrette et des Traditions de l'Aubrac, inaugurée le 11 juillet 2015 à Vines (com.

FICHE D'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL

Cantoin), propose une immersion dans le monde de cet instrument pas comme les autres.



La cabrette, cornemuse des Auvergnats, dispose de sa Maison rassemblant plus de 300 instruments, dont des pièces rares du XVIII^e siècle, et des films uniques tournés par Jean-Dominique Lajoux, photographe, réalisateur de cinéma et ethnologue, sur les métiers d'autrefois et sur le monde paysan de l'Aubrac des années 1960-1970.

Des expositions temporaires ont aussi lieu, telle celle du mois d'avril 2015, où une importante collection d'accordéons a été présentée dans la salle de projection mais aussi des expositions de cornemuses du monde entier (russes, allemandes, égyptiennes, etc.) et sur la fabrication de

l'instrument.

Cette maison, lieu d'une culture vivante, a pour but de conserver et de présenter le patrimoine musical du massif Central et en particulier de rassembler dans un lieu public les nombreux acteurs qui ont créé ladite culture auvergnate et faire en sorte de garder et transmettre l'héritage. Le tout est organisé dans un lieu accueillant, sous la conduite du conservateur, facteur et joueur de cabrette, Jean-Louis Claveyrole.

Conservatoires à rayonnement départemental ou régional

Existence de diplômes d'État (DE et CA) de musique traditionnelle et de classes de musique traditionnelle.



- Association Cabrettes et Cabrettaires



Son dessein est d'œuvrer pour la sauvegarde et l'illustration du précieux patrimoine instrumental, former de jeunes musiciens et maintenir la fabrication de la cabrette selon la tradition. La pratique instrumentale induit la fabrication des instruments de musique. L'association conserve, restitue et transmet ce patrimoine, cette richesse aux nouvelles générations. Ses musiciens investissent occasionnellement des lieux mythiques de leur histoire, comme pour les bals organisés au Balajo en 2010 et 2011, à l'église Saint-Roch (2011 et 2015), à l'Olympia (2010 et 2015), à la Cigale, etc.

V. PARTICIPATION DES COMMUNAUTÉS, GROUPES ET INDIVIDUS

Les cabrettaires se sont réjouis de la reconnaissance d'intérêt général de l'association Cabrettes et Cabrettaires en 2010. Sociétaires ou non, ils reconnaissent le travail de l'association pour valoriser leur instrument. L'Assemblée générale du 30 janvier 2015 a vu la proposition d'inclure la cabrette à l'inventaire national du Patrimoine culturel immatériel approuvée à l'unanimité. Elle est, depuis, portée par l'ensemble de ses sociétaires et associations en région parisienne et en Occitanie. Les facteurs de cabrette, l'AMTA, le CNRS et de nombreux cabrettaires ont participé à l'élaboration de la fiche et consenti à son inclusion à l'Inventaire national.

FICHE D'INFORMATION

Lettres de soutien reçues

Max Le Guem, président de la Fédération des associations de musiques et de danses traditionnelles [FAMDT] : max.leguem@famdt.com / 02 85 52 67 04

David de Abreu, président de l'Agence des musiques des territoires d'Auvergne [AMTA] : deabreu@amta.fr / 04 73 64 60 00

Enquêteurs

Association Cabrettes et Cabrettaïres

2 rue Achille-Luchaire

75014 Paris

Tél : 06.84.89.34.07

Courriel : cabrettes1956@gmail.com

Site Internet : <http://www.cabrettesetcabrettaires.com>

Rédacteur de la fiche

Victor Laroussinie, président de l'Association Cabrettes et Cabrettaïres

06.84.89.34.07

Dates et lieu(x) de l'enquête

2013-2018, Massif Central et région parisienne

Date de la fiche d'inventaire du PCI

7 juillet 2018

N° de la fiche

2018_67717_INV_PCI_FRANCE_00396

Identifiant ARKH

<uri>ark:/67717/nvhdhrrvswk2lc</uri>

CONDITIONS GÉNÉRALES

L'inscription d'un élément à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France n'est pas de droit. Elle n'ouvre droit à aucune subvention. Les auteurs de la demande d'inscription de l'élément à l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France déclarent :

- que le(s) communauté(s) et/ou le(s) groupe(s) ou, le cas échéant, le ou les individu(s) concerné(s) ont participé et donné leur consentement libre préalable et éclairé à l'inscription ;
- avoir pris connaissance que les informations et documents soumis sont susceptibles d'être publiés ;
- qu'ils disposent de tous les droits, licences, consentements et autorisations nécessaires pour procéder à l'inscription de l'élément.

Paris le 3 juillet 2018

Victor Laroussinie

